

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **25 février 2022** à **19h30**

N° délibération D2022-02-05	Date de convocation 21 février 2022	Date d'affichage 21 février 2022
---------------------------------------	---	--

Nombre de conseillers				
En exercice	Présents	Absent exc.	Absent	Votants
13	13			13

Etaient présents		
M. WOLLJUNG Serge	M. FALLITTO Giovanni	Mme PECYNA Carole
M. MULLER Jean-Marie	M. GIRARD Guy	M. BOULANGE Philippe
Mme MARTIGNON Sonia	Mme CAISSUTTI Claudie	Mme KRÄWER Alice
M. POINSIGNON Gilles	M. MARTIN Michel	
Mme LUBNAU Dominique	Mme WAGNER Mirèse	

Était absent excusé

Objet : **Budget principal : vote du compte administratif 2021**

Après avoir entendu le rapport de Sonia MARTIGNON, adjointe au Maire chargée des Finances,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

CONSIDERANT que Sonia MARTIGNON a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

CONSIDERANT que Serge WOLLJUNG, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Sonia MARTIGNON, adjointe au Maire pour le vote du compte administratif,

DELIBERANT sur le compte administratif du budget principal M14 de l'exercice 2021 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

VU le compte de gestion M14 de l'exercice 2021 dressé par le comptable,

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

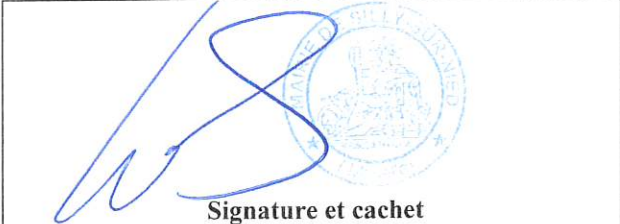
- **APPROUVE** le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2021, lequel peut se résumer de la manière suivante :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	Réalisé	Reste à réaliser	Réalisé
DEPENSES	173 356,10	6 817,92	408 998,92
RECETTES	101 435,05	12 000,00	480 826,70
RESULTATS	-71 921,05		71 827,78

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait à Silly-sur-Nied, le 25 février 2022
 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet